

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MONTBENOIT LE 16 AVRIL 2014
---

L'an deux mille quatorze, le seize avril, à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de Montbenoit, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Gilles MAGNIN-FEYSOT, Maire.

La convocation a été faite le 12/04/2014

Etaient présents : tous les membres du Conseil en exercice sauf Messieurs LEDOYEN Alain et OUDOTTE Aurélien, excusés.

Secrétaire de séance : Mme FERREUX Bénédicte

**1) Vote des comptes de gestion et des comptes administratifs 2013 :**

Le compte administratif concernant le budget communal est présenté par Madame DUBOIS Marie-Sophie, 1<sup>ière</sup> adjointe :

**- Compte administratif - budget communal :**

- <b>Fonctionnement</b> : dépenses :	204 892,35 €
: recettes :	278 462,25 €
- Résultat de l'exercice :	+73 569,90 €
- Résultat de clôture de l'exercice précédent (2012) :	+166 745,95 €
- Résultat de clôture de l'exercice 2013 :	+ 240 315,85 €
- <b>Investissement</b> : dépenses :	216 706,30 €
: recettes :	31 579,73 €
- Résultat de l'exercice :	-185 126,57 €
- Résultat de clôture de l'exercice précédent (2012) :	-23 371,43 €
- Résultat de clôture de l'exercice 2013 :	-208 498,00 €

Vote du Conseil : pour : 8 ; contre : 0 ; abstention : 1 ; absent : 2

Le compte administratif concernant le budget eau est présenté par Monsieur MARGUET Jean-Charles, 2<sup>ième</sup> adjoint :

**- Compte administratif - budget eau:**

- <b>Fonctionnement</b> : dépenses :	51 698,64 €
: recettes :	52 103,13 €
- Résultat de l'exercice :	+ 404,49 €
- Résultat de clôture de l'exercice précédent (2012) :	+65493,27 €
- Résultat de clôture de l'exercice 2013	+65897,76 €
- <b>Investissement</b> : dépenses :	21 058,15 €
: recettes :	16 557,51 €
- Résultat de l'exercice :	- 4 500,64 €
- Résultat de clôture de l'exercice précédent (2012) :	+ 69 463,33 €
- Résultat de clôture de l'exercice 2013 :	+ 64 962,69 €

Vote du Conseil : pour : 8 ; contre : 0 ; abstention : 1 ; absent : 2

Le Conseil constate la concordance avec les comptes de gestion du percepteur.

Le Maire n'a pas pris part au vote.

Des délibérations sont prises en ce qui concerne l'approbation des comptes administratifs et des comptes de gestion (DCM N°11/2014) et l'affectation des résultats (DCM N°12/2014).

## **2) Vote des budgets primitifs 2014 :**

M. le Maire présente au Conseil municipal les budgets primitifs 2014 – budget communal et budget eau :

### **- Budget communal :**

- dépenses de fonctionnement :	298 582 €
- recettes de fonctionnement :	331 913 €
- dépenses d'investissement :	337 198 €
- recettes d'investissement :	337 198 €

Voté à l'unanimité par le conseil (pour : 9 ; contre : 0 ; abstention : 0 ; absent : 2)

### **- Budget eau et assainissement :**

- dépenses de fonctionnement :	70 630 €
- recettes de fonctionnement :	117 009 €
- dépenses d'investissement :	88 312 €
- recettes d'investissement :	88 312 €

Voté à l'unanimité par le conseil (pour : 9 ; contre : 0 ; abstention : 0 ; absent : 2)

## **3) Vote des taux d'imposition des 4 taxes directes locales 2014 :**

Le Conseil municipal décide à l'unanimité de ne pas modifier les taux de référence des quatre taxes directes locales pour 2014, à savoir :

✓ taxe d'habitation 18,01 %	
✓ taxe foncière (bâti)	12,92 %
✓ taxe foncière (non bâti)	20,05 %
✓ C.F.E. (cotisation foncière des entreprises)	16,69 %

Une délibération est prise en ce sens (DCM N° 13/2014).

## **4) Questions diverses :**

- M. le Maire informe le Conseil municipal que l'élection du président de la Communauté de Communes du Canton se tiendra le 28/04/2014, à 20h00.
- Il informe également le conseil que l'élection du président et des adjoints du Syndicat du Pays de Montbenoît aura lieu le 19/04/2014 à 10h30.
- Le repas de la fête des mères est prévu le 23/05/2014 au restaurant le Sire de Joux.
- Les élections européennes se tiendront le 25/05/2014. Le conseil se réunira pour mettre en place le tour de scrutin.
- Une vente de fleurs sera organisée par le comité des fêtes de l'école intercommunale de la Longeville le 17/05/2014 (lieu de vente : école).

La séance est levée à 21h00

Le compte rendu a été affiché le 19 avril 2014.

Le Maire,  
Gilles MAGNIN-FEYSOT